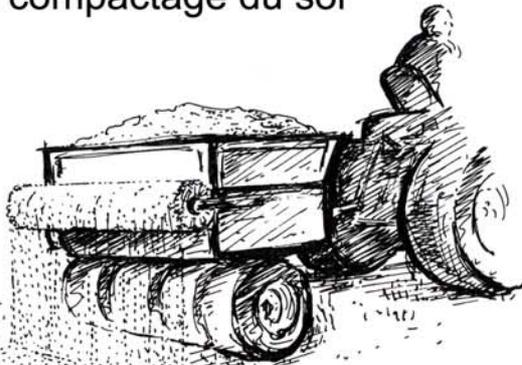




PRINCIPE :
 épanche du sable
 sur la surface engazonnée

BUT

- correction de la planéité de la surface engazonnée
- lutte préventive contre la formation du feutre
- protection du collet des graminées
- en combinaison avec le défeutrage, lutte curative contre un feutre trop important
- en combinaison avec les opérations d'aération ou de décompactage, modification de la texture du sol et lutte curative contre les phénomènes de compactage du sol



Les sableuses peuvent être traînées, portées ou automotrices. Certains modèles étant même auto chargeurs.

EPOQUE, FREQUENCE ET CONDITIONS D'UTILISATION

Epoque

De manière générale, on considère que l'on peut sabler toute l'année. Cependant, l'efficacité des apports sera optimal s'ils sont réalisés en période de végétation active.

Fréquence

La fréquence du sablage est déterminée par la finalité de l'opération recherchée mais aussi par le type de gazon.

Conditions de réalisation

Le sable utilisé devra respecter certains critères :

- être lavé de manière à ne contenir aucun éléments fin (argile + limon)
- être siliceux (si sable calcaire : maximum 25 % de calcaire)
- être exempts de sel
- avoir des grains ronds
- la granulométrie sera définie en fonction de la destination finale du gazon
- la quantité à épanche sera fonction de la nature et de la destination de la pelouse mais aussi en fonction du but recherché.

D'une manière générale, on préférera les apports légers et fréquents contrairement aux apports massifs qui peuvent créer des pièges et asphyxier le gazon

Après le sablage

Il est préférable de terminer le sablage par un arrosage afin de mélanger le plus rapidement possible le sable avec les couches superficielles de la pelouse.